

Séance du 18 octobre 2019 - 18h30

Délibération N°2019/088

Date de convocation : 08 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 18 octobre 2019 à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Fontaine-au-Pire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (49 titulaires - 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Vincent WAXIN
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Pierre-Henri DUDANT
Christian PECQUEUX	Marie-Lise MARLIOT	Gérard FILLION (S)
Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER	Didier BONIFACE
Denis COLLIN	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIUX	Alain GOETGHELUCK	Odile SAUTIERE (S)
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Isabelle PIERARD	Serge SIMEON	Pascal FOULON
Janine TOURAINNE	Marc PLATEAU	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Jean CAMPORELLI (S)	Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY	

Membres excusés (7) :

Francis LEBLON, Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Patrice BONIFACE, Laurent COULON, Daniel BLAIRON

Membres absents (8) :

Jean-Félix MACAREZ, Laurent LOIGNON, Brigitte ROLAND-BEC, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Didier BLEUSE, Jean-Pierre RICHEZ, Stéphane JUMEAUX

Membres ayant donné procuration (10) :

Christian PAYEN à Henri QUONIOU, Jean-Pierre THIEULEUX à Jean-Paul CAILLIEZ, Alban BAJODEK à Serge SIMEON, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Liliane RICHOMME, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, Francis GOURAUD à Jacques OLIVIER, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Daniel CATTIAUX à Pascal FOULON

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Projet de SAGE de l'Escaut

Envoyé en préfecture le 24/10/2019

Reçu en préfecture le 24/10/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20191018-2019_088-DE

Monsieur le Président indique à l'assemblée que lors de sa réunion du 2 juillet dernier, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a adopté le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut.

Monsieur le Président précise que les travaux de cette commission ont permis d'identifier 5 enjeux pour ce SAGE, à savoir :

- Reconquérir les milieux aquatiques et humides
- Maitriser les ruissellements et lutter contre les inondations
- Améliorer la qualité des eaux
- Gérer la ressource des eaux souterraines
- Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE

Conformément à l'article L212-6 du code de l'environnement le projet du SAGE de l'Escaut est entré dans une phase de consultation administrative pour une durée de 4 mois.

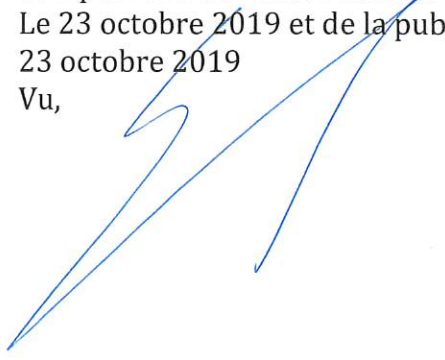
Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de rendre un avis sur ce projet.

Document annexé : A consulter sur le site internet www.caudresis-catesis.fr, rubrique la Communauté d'Agglomération / Elus + notice ci-contre

L'assemblée émet un avis favorable.

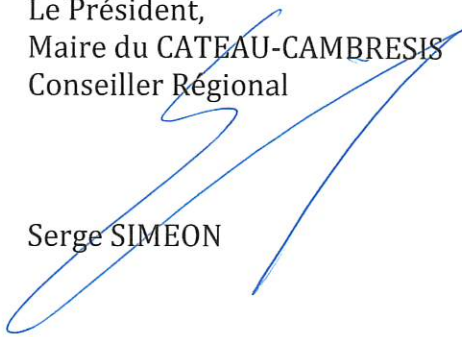
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 octobre 2019 et de la publication le
23 octobre 2019
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 octobre 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

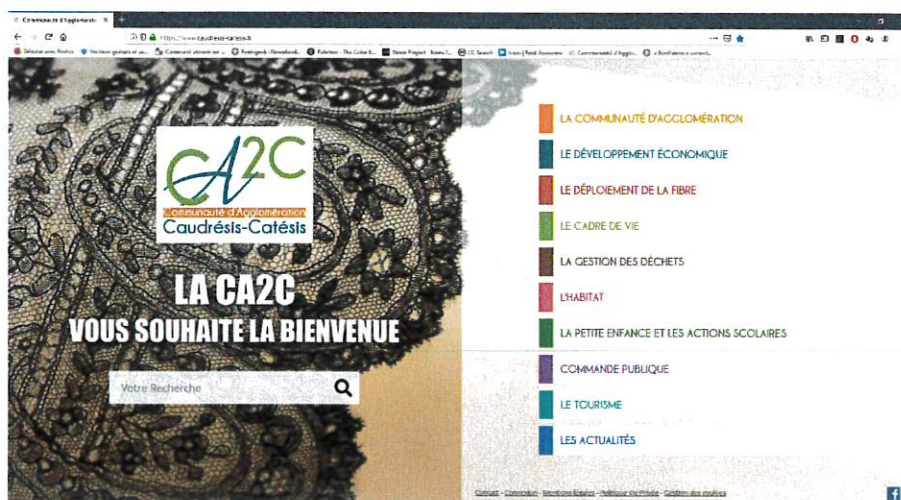
IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

COMMENT CONSULTER LES ANNEXES DU SAGE

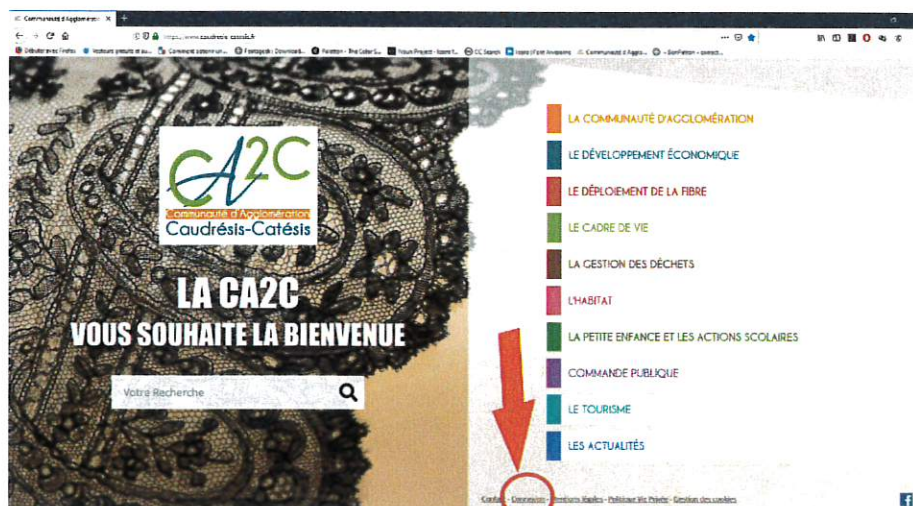
Etape 1 :

Allez sur le site de la CA2C : www.caudresis-catesis.fr



Etape 2 :

Cliquez tout en bas de l'écran sur connexion



Etape 3 :

Entrez comme email : documents@caudresis-catesis.fr puis

Comme mot de passe : [caudresis-catesis](http://www.caudresis-catesis.fr) enfin cliquez sur le carré noir LOGIN.

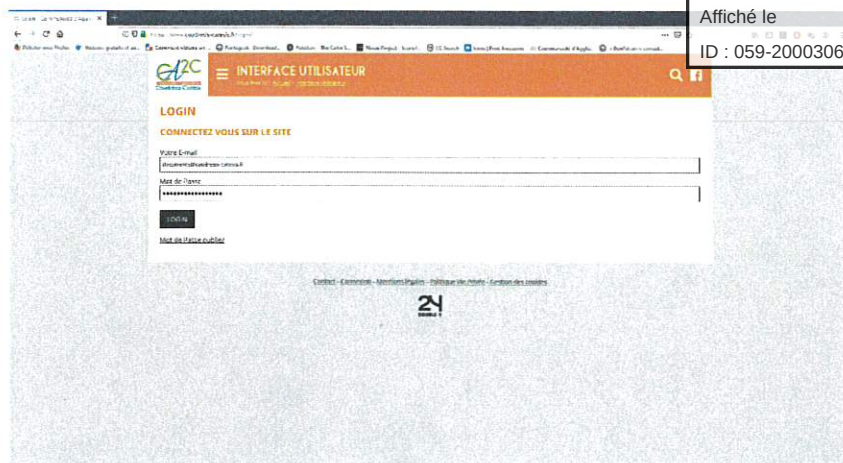
(Voir photo suivante)

Envoyé en préfecture le 24/10/2019

Reçu en préfecture le 24/10/2019

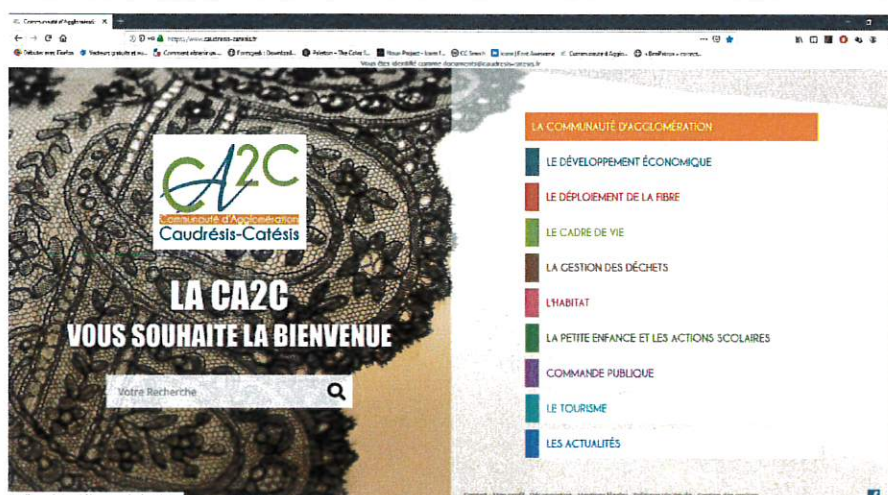
Affiché le

ID : 059-200030633-20191018-2019_088-DE



Etape 4 :

Sur la page d'accueil, cliquez sur la rubrique LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION



Etape 5 :

Dans la rubrique LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, cliquez sur l'icône « ELUS » pour consulter les fichiers du SAGE

